



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2022-2023 AU 30 SEPTEMBRE 2022 (NON AUDITÉ)

PRÉSENTÉ AU BUREAU DE RÉGIE INTERNE

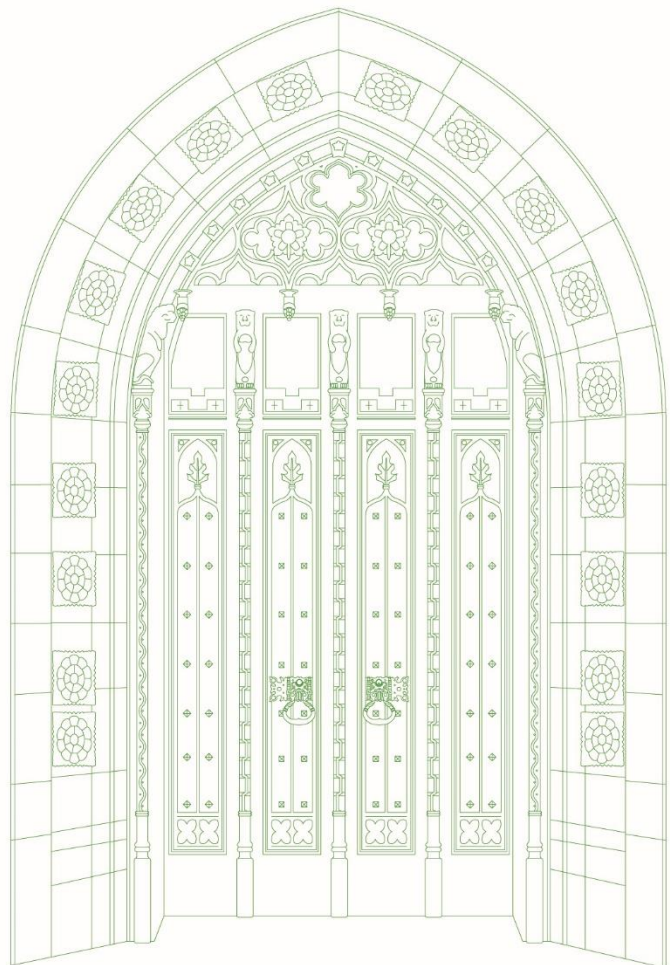


TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ À L'INTENTION DE LA HAUTE DIRECTION	3
1.1 Introduction	3
1.2 Présentation	3
1.3 Risques corporatifs et environnement d'exploitation courant	3
1.4 Faits saillants des résultats trimestriels au 30 septembre 2022	3
ANALYSE FINANCIÈRE COMPARATIVE	4
2.1 Analyse des autorisations	4
2.2 Analyse des dépenses	6
ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS ET ENVIRONNEMENT D'EXPLOITATION COURANT	7
TRANSFORMATION OPÉRATIONNELLE	7
Annexe – Renseignements supplémentaires	8

RÉSUMÉ À L'INTENTION DE LA HAUTE DIRECTION

1.1 Introduction

Le *Rapport financier trimestriel* (RFT) est présenté au Bureau de régie interne (Bureau) à l'appui d'une surveillance efficace des fonds publics. Il compare les renseignements financiers cumulatifs de l'exercice en cours à ceux du même trimestre de l'exercice précédent. Le présent rapport n'a pas fait l'objet d'un audit ni d'un examen externe.

1.2 Présentation

Le présent rapport a été préparé en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses, conformément à la pratique utilisée dans les *Comptes publics du Canada*. Les autorisations comprennent le Budget principal des dépenses de la Chambre et d'autres postes pour le même exercice, lesquels ont été approuvés par le Bureau. La méthode comptable utilisée par l'Administration de la Chambre pour préparer le RFT diffère légèrement des normes établies par l'Institut canadien des comptables agréés et utilisées pour la préparation des états financiers vérifiés de fin d'exercice. Le RFT exclut plusieurs dépenses sans incidence sur la trésorerie qui figurent dans les principes comptables généralement reconnus (p. ex. les installations et les services reçus gratuitement); ces dépenses figurent plutôt dans les états financiers fondés sur la comptabilité d'exercice.

1.3 Risques corporatifs et environnement d'exploitation courant

Les effets de l'inflation et des problèmes de la chaîne d'approvisionnement mondiale, qui sont apparus à la fin de l'exercice précédent, continuent de se faire sentir. L'Administration continuera de surveiller et de mesurer les répercussions sur les opérations en cours et atténuera les risques grâce à de solides pratiques de planification et de gestion financière.

La pandémie de COVID-19 continue d'influer sur les activités, tandis que de nouvelles façons de travailler se développent et que le niveau d'activité s'accroît sur la Colline du Parlement. Les tendances en matière de dépenses peuvent encore changer au cours de l'année alors que l'on continue à s'adapter à la situation et à l'apparition de nouveaux modèles hybrides de travail.

La Chambre continue également de promouvoir son modèle de prestation de services avec la création d'une nouvelle Équipe du service à la clientèle le 1^{er} avril 2022, l'élaboration du *Plan d'accessibilité 2023-2025* visant à assurer le respect des exigences prévues par la *Loi canadienne sur l'accessibilité* et le *Règlement canadien sur l'accessibilité*, et la mise en place d'améliorations à la sécurité des députés.

1.4 Faits saillants des résultats trimestriels au 30 septembre 2022

Les autorisations budgétaires nettes pour l'exercice 2022-2023 totalisent **581,4 M\$**, ce qui représente une augmentation de **20 M\$** (soit 3,6 %) par rapport à 2021-2022.

Les dépenses cumulatives s'élèvent à **259,9 M\$**, soit une augmentation de **15,3 M\$** (soit 6,2 %) par rapport à 2021-2022. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des déplacements (8,6 M\$) en raison du niveau d'activité accru sur la Colline du Parlement et une augmentation des salaires des employés des députés et des agents supérieurs de la Chambre (2,3 M\$) en raison de la baisse des dépenses salariales pendant la période électorale de l'année précédente.

La Chambre vise continuellement à réduire au minimum, dans la mesure du possible, les demandes de financement supplémentaire, ce qui favorise une utilisation efficace des ressources et évite d'avoir à faire approuver des ressources supplémentaires.

ANALYSE FINANCIÈRE COMPARATIVE

2.1 Analyse des autorisations

Les autorisations approuvées de la Chambre des communes pour 2022-2023 s'établissaient à **581,4 M\$** au 30 septembre 2022, ce qui représente une augmentation de **20 M\$** (soit 3,6 %) par rapport à l'exercice précédent (selon le tableau 1).

Les autorisations comprennent les montants suivants :

- 563,0 M\$ provenant du Budget principal des dépenses;
- 18,4 M\$ provenant du Budget supplémentaire des dépenses (B) – un report de fonds du budget de fonctionnement de 2021-2022.

Il convient de noter qu'à sa réunion du 16 juin 2022, le Bureau avait approuvé un report du budget de fonctionnement de 19,2 M\$. Comme la 47^e Session annuelle de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie a été annulée en raison de la pandémie de COVID-19 et des restrictions sanitaires connexes et que le financement lié à la session a été inclus dans le Budget principal des dépenses de 2022-2023, l'Administration de la Chambre a réduit son Budget supplémentaire des dépenses (B) à 18,4 M\$ pour tenir compte du report de fonds du budget de fonctionnement.

À sa réunion du 2 juin 2022, le Bureau a approuvé la tenue de la 49^e Session annuelle de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, prévue en juillet 2024.

Tableau 1. Comparaison d'une année à l'autre des autorisations approuvées

(en milliers de dollars)

Type	Description	2022-2023	2021-2022	Écart (\$)	Écart (%)
Postes législatifs	Déplacement et rémunération – Députés et agents supérieurs de la Chambre (en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	102 222	100 461	1 761	1,8
Postes législatifs	Cotisations – Comptes ARP et CRP (en vertu de la <i>Loi sur les allocations de retraite des parlementaires</i>)	19 800	16 200	3 600	22,2
Postes législatifs	Régimes d'avantages sociaux des employés – Députés et agents supérieurs de la Chambre, et Administration de la Chambre	45 697	43 524	2 172	5,0
Postes législatifs	Somme partielle	167 719	160 185	7 534	4,7
Postes non législatifs	Députés et agents supérieurs de la Chambre	187 589	185 079	2 510	1,4
Postes non législatifs	Comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	7 996	7 715	280	3,6
Postes non législatifs	Administration de la Chambre	218 077	208 429	9 648	4,6
Postes non législatifs	Somme partielle	413 663	401 224	12 439	3,1
Total		581 381	561 409	19 973	3,6

Remarque : Comme il s'agit de montants arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Les changements aux autorisations entre l'exercice 2021-2022 et l'exercice 2022-2023 reflètent une augmentation de **20 M\$** (soit 3,6 %). Cette hausse est principalement attribuable à l'approbation des augmentations économiques pour certains employés de l'Administration (6,4 M\$), aux augmentations liées au coût de la vie pour les députés et des agents supérieurs de la Chambre (6,3 M\$), aux régimes de retraite des députés (3,6 M\$), et à d'autres dépenses détaillées au tableau 2.

Tableau 2. Augmentation des autorisations (exercice 2022-2023 par rapport à l'exercice 2021-2022)

(en millions de dollars)

Description	Montant
Augmentations économiques approuvées pour certains employés de l'Administration	6,4
Augmentations liées au coût de la vie pour les députés et les agents supérieurs de la Chambre, y compris le Compte de frais de déplacement officiel	6,3
Régimes de retraite des députés (comptes ARP et CRP)	3,6
Systèmes de technologie de l'information et biens acquis pour les installations (Vision et plan à long terme)	2,3
Régimes d'avantages sociaux des employés (RASE)	2,2
Indemnité de session et rémunérations supplémentaires des députés	1,1
47 ^e Session annuelle de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie	0,8
Soutien du niveau accru d'activité et de fonctionnement des comités	0,8
Budget supplémentaire des dépenses – changement au report net de fonds du budget de fonctionnement	0,7
Soutien à la sécurité des députés – fin du financement temporaire approuvé l'année précédente	(4,2)
Total	20,0

Remarque : Comme il s'agit de montants arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Budget supplémentaire (B) – Report de fonds du budget de fonctionnement

Le report de fonds du budget de fonctionnement de la Chambre de 2021-2022 s'élève à 18,4 M\$.

Une partie de ce report de fonds a été affectée aux budgets de bureau des députés et des agents supérieurs de la Chambre (6,8 M\$) conformément au *Manuel des allocations et services aux députés*. Un financement de 8,0 M\$ a été approuvé pour divers projets et initiatives des députés. Ces initiatives favorisent l'innovation, appuient le travail parlementaire des députés et aident l'Administration à remplir son mandat d'offrir des services de qualité, personnalisés et simplifiés aux députés. Voici certaines de ces initiatives :

- la gestion du cycle de vie des infrastructures de TI;
- la mise en place d'une solution de gestion des dépenses;
- le soutien de programmes de prévention organisationnels liés à la santé et à la sécurité au travail;
- la création de l'Équipe du service à la clientèle à la Chambre des communes;
- le Système de gestion des employés de députés (SGED);
- le renforcement du soutien à la sécurité des députés – Solution de gestion des dossiers;
- les améliorations du Programme d'orientation des députés et de *Source*.

La Chambre vise continuellement à réduire au minimum, dans la mesure du possible, les demandes de financement supplémentaire, ce qui favorise une utilisation efficace des ressources et évite d'avoir à faire approuver des ressources supplémentaires.

2.2 Analyse des dépenses

Les dépenses cumulatives au 30 septembre 2022 s'élevaient à **259,9 M\$**, alors qu'elles s'élevaient à 244,6 M\$ en 2021-2022 (comme il est indiqué dans le tableau 3), ce qui représentant une augmentation de **15,3 M\$** (6,2 %). Cette augmentation s'explique essentiellement par :

- une augmentation des frais de déplacement des députés (7,5 M\$) due à l'accroissement du niveau d'activité sur la Colline du Parlement, et de ceux des comités, associations parlementaires et échanges parlementaires (1,1 M\$) à la suite de la levée des restrictions de santé publique liées à la COVID-19;
- une augmentation des salaires des employés des députés et des agents supérieurs de la Chambre due principalement à la baisse des dépenses salariales pendant la période électorale de l'année précédente (2,3 M\$), une hausse des frais d'accueil (0,6 M\$), l'augmentation des mesures de sécurité pour les députés, ainsi que divers fournitures et équipements de bureau (0,9 M\$);
- une augmentation des projets de TI à l'appui des députés, de la Vision et du plan à long terme (VPLT) pour la cité parlementaire et des coûts liés au cycle de vie du matériel (2,4 M\$).

Tableau 3. Comparaison des dépenses cumulatives pour le trimestre se terminant le 30 septembre

(en milliers de dollars)

Type	Description	2022-2023	2021-2022	Écart (\$)	Écart (%)
Postes législatifs	Déplacement et rémunération – Députés et agents supérieurs de la Chambre (en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	46 723	38 030	8 694	22,9
Postes législatifs	Cotisations – Comptes ARP et CRP (en vertu de la <i>Loi sur les allocations de retraite des parlementaires</i>)	8 305	7 954	351	4,4
Postes législatifs	Régimes d'avantages sociaux des employés – Députés et agents supérieurs de la Chambre, et Administration de la Chambre	22 848	21 762	1 086	5,0
Postes législatifs	Somme partielle	77 877	67 746	10 131	15,0
Postes non législatifs	Députés et agents supérieurs de la Chambre	77 714	73 512	4 202	5,7
Postes non législatifs	Comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	1 590	500	1 090	217,8
Postes non législatifs	Administration de la Chambre	102 686	102 838	(152)	(0,1)
Postes non législatifs	Somme partielle	181 991	176 851	5 140	2,9
Total		259 868	244 597	15 271	6,2

Remarque : Comme il s'agit de montants arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS ET ENVIRONNEMENT D'EXPLOITATION COURANT

Effet sur les tendances des dépenses

Inflation : La hausse de l'inflation a commencé à se faire sentir sur les dépenses au cours du troisième trimestre de 2021-2022, et son incidence sur les dépenses et la gestion des contrats de fournisseurs s'est accrue davantage en 2022-2023. L'indice des prix à la consommation, qui était de 6 % au 30 septembre, continue à croître à des niveaux jusqu'alors inimaginables. En juin 2022, le Bureau a autorisé les députés à porter une partie des coûts de location de leurs bureaux de circonscription au budget central avec un effet rétroactif au 1^{er} avril 2022. Cette décision a aidé à répondre à la croissance du marché de l'immobilier, en donnant aux députés une flexibilité supplémentaire pour servir leurs commettants. Un examen subséquent du budget de bureau des députés et de son taux d'utilisation dans les années passées semblait indiquer que le niveau de dépense des députés se maintient d'une année à l'autre. L'Administration continuera de surveiller l'incidence de l'inflation sur les dépenses tout au long de l'année.

Difficultés liées à la chaîne d'approvisionnement mondiale : L'émergence de difficultés dans la chaîne d'approvisionnement mondiale constatées depuis l'automne dernier a entraîné des retards dans la livraison de divers équipements et fournitures. Certains fournisseurs ont même haussé le prix des produits rares, obligeant la Chambre à déboursier davantage pour les biens et services et à consacrer plus de temps et de ressources pour pallier les retards et gérer la prestation inférieure de services. Ces difficultés ont conduit à un report de dépenses prévues pour la fin 2021-2022 à 2022-2023, dépenses qui ont été ajoutées aux dépenses de l'exercice en cours.

Le passage à un milieu de travail hybride : La pandémie de COVID-19 continue d'avoir une incidence sur les activités de la Chambre en 2022-2023. Les activités reprennent lentement alors que les restrictions imposées par les autorités de santé publique sur les voyages et les rassemblements se sont progressivement allégées au cours de l'année. La Chambre s'est adaptée à une nouvelle façon de faire, notamment le milieu de travail hybride. Au cours des deux dernières années, la Chambre a beaucoup investi dans la connectivité et la sécurité des TI ainsi que dans les applications permettant la tenue de délibérations hybrides pour les députés, y compris une application de vote électronique. Les activités parlementaires à la Chambre et en comité se poursuivent dans un format hybride. On poursuit l'évaluation d'autres considérations concernant le modèle hybride et on s'attend à ce qu'elles aient des répercussions sur le fonctionnement et les coûts connexes. On devrait assister à un retour graduel aux niveaux d'activité d'avant la pandémie tout au long de l'exercice.

TRANSFORMATION OPÉRATIONNELLE

Équipe du service à la clientèle : La nouvelle Équipe du service à la clientèle a été lancée le 1^{er} avril 2022 afin de centraliser les équipes des centres de service existants et de créer une approche intégrée commune des processus et systèmes de service à la clientèle, pour ainsi offrir une expérience de service fluide aux députés, à leur personnel et aux employés de l'Administration.

Accessibilité : Le groupe de travail sur l'accessibilité, composé de représentants de chaque secteur administratif, a été créé pour coordonner la mise en œuvre de la *Loi canadienne sur l'accessibilité* et du *Règlement canadien sur l'accessibilité*. Le groupe de travail élaborera les plans et les processus nécessaires pour s'assurer que la Chambre respecte ses obligations législatives en matière d'accessibilité, et il veillera à leur mise en œuvre. Il veillera également à ce que l'accessibilité demeure une priorité pour les parlementaires et l'Administration de la Chambre.

Renforcement du soutien à la sécurité : La mise en œuvre des améliorations de la sécurité des députés, amorcée en 2020-2021, s'est poursuivie en 2022-2023.

Annexe – Renseignements supplémentaires

Tableau 4. Comparaison d'un exercice à l'autre des dépenses cumulatives par type et programme pour le trimestre se terminant le 30 septembre

(en milliers de dollars)

	2022-2023 Députés, agents supérieurs et comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	2022-2023 Financement au moyen du budget central**	2022-2023 Administration de la Chambre	2021-2022 Députés, agents supérieurs et comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	2021-2022 Financement au moyen du budget central**	2021-2022 Administration de la Chambre
Salaires et avantages sociaux*	97 333	3 078	99 434	92 939	3 331	102 803
Cotisations – Comptes ARP et CRP	8 305	-	-	7 954	-	-
Transport et télécommunications	7 989	7 339	1 381	4 497	2 018	1 175
Services de publicité et d'impression	4 093	149	25	4 224	565	14
Services professionnels et spéciaux	2 142	1 161	5 037	1 823	551	4 353
Locations et licences	801	6 239	3 411	6 031	615	3 367
Réparations et entretien	275	236	3 505	48	357	2 903
Services publics, fournitures et approvisionnements	733	1 708	2 119	544	1 536	823
Matériel informatique, matériel de bureau, mobilier et agencements	701	997	4 202	504	804	3 784
Paiements de transfert	620	-	42	449	-	33
Autres	213	310	222	312	138	128
Total des dépenses brutes	123 206	21 217	119 379	119 326	9 916	119 383
Moins les revenus affectés aux dépenses	(388)	(36)	(3 510)	(23)	(52)	(3 954)
Total des dépenses nettes	122 818	21 181	115 869	119 303	9 864	115 430

Remarque : Comme il s'agit de montants arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

*L'indemnité de session et les rémunérations supplémentaires des députés et des agents supérieurs de la Chambre sont incluses dans *Salaires et avantages sociaux*, dans la colonne *Députés, agents supérieurs et comités, associations parlementaires et échanges parlementaires*.

**Coûts (y compris la partie des RASE correspondante) engagés et gérés par l'Administration de la Chambre à l'appui des députés et des agents supérieurs de la Chambre.

Tableau 5. Changements aux dépenses et aux revenus d'un exercice à l'autre, par article courant

(en millions de dollars)

Article courant	Description	Montant
Salaires et avantages sociaux	Augmentation des salaires des employés de député et de l'indemnité de session des députés, partiellement compensées par des paiements rétroactifs et un montant forfaitaire versé à certains employés de l'Administration de la Chambre au cours de l'année précédente.	1,1
Transport et télécommunications	Augmentation des dépenses de voyage pour les députés alors que les niveaux d'activité sur la Colline du Parlement augmentent ainsi que pour les comités, associations parlementaires et échanges parlementaires à la suite de la levée des restrictions de santé publique liées à la COVID-19.	9,0
Services de publicité et d'impression	Baisse s'expliquant essentiellement par une baisse des impressions externes des députés.	(0,5)
Services professionnels et spéciaux	Augmentation principalement attribuable aux projets en matière de TI à l'appui des députés, aux difficultés de recrutement de personnel doté d'une expertise en matière de TI et d'experts pour occuper des postes spécialisés, aux initiatives liées à la sécurité des députés, ainsi qu'à la hausse des frais d'accueil.	1,6
Locations et licences	Augmentation principalement liée à la hausse des frais de location de bureaux.	0,4
Réparations et entretien	Augmentation principalement liée à une hausse nette des dépenses de la VPLT ainsi qu'à une augmentation des rénovations de bureaux de député.	0,7
Services publics, fournitures et approvisionnements	Augmentation s'expliquant essentiellement par la hausse des prix des aliments dans l'exploitation des services de restauration.	1,7
Matériel informatique, matériel de bureau, mobilier et agencements	Augmentation principalement attribuable aux retards de livraison du matériel au cours de l'exercice précédent découlant des problèmes de la chaîne d'approvisionnement, aux investissements dans les services de sécurité résidentielle destinés aux députés et au matériel informatique pour les députés et leurs employés.	0,8
Paiements de transfert	Hausse principalement liée aux associations parlementaires et à la 65 ^e Conférence parlementaire du Commonwealth à Halifax.	0,2
Autres	Hausse nette attribuable à d'autres changements mineurs en lien avec les activités quotidiennes.	0,2
Total des dépenses brutes		15,2
Moins les revenus affectés aux dépenses	Diminution des revenus principalement attribuable au moment des recouvrements auprès de Services publics et Approvisionnement Canada et du Sénat, partiellement compensée par une augmentation des revenus disponibles provenant des Services de restauration et de traiteur ainsi qu'une augmentation des recettes des associations et des échanges parlementaires.	0,1
Augmentation totale des dépenses budgétaires nettes		15,3